

Dictée n° 78

Brevet 2003, Centre non précisé · Guy de Maupassant, Bel-Ami

Fiche de rappels : les trois règles d'orthographe de la dictée

1. * Participe présent ou adjectif verbal (-ant / -ent, -quant / -cant)

Le participe présent est une forme verbale en -ant ; il est invariable et il est souvent suivi d'un complément (« les élèves, obéissant à leur professeur... »). Précédé de « en », il forme le gérondif. L'adjectif verbal décrit une qualité : il s'accorde avec le nom comme un adjectif (« des enfants obéissants »). Parfois, son orthographe change : fatiguant / fatigant, convainquant / convaincant, précédant / précédent, négligeant / négligent.

ASTUCE

Si tu peux mettre « très » devant le mot ou le remplacer par un autre adjectif, c'est un adjectif verbal : accorde-le. Si le mot est suivi d'un complément ou peut être remplacé par « qui + verbe », c'est un participe présent invariable.

EXEMPLES

- Les voyageurs, **attendant** le train, lisaient le journal.
- Ces marches sont très **fatigantes**.

2. * ce ou se ?

« Ce » est un démonstratif : il se place devant un nom (ce livre) ou il remplace « cela » (ce que tu dis, c'est vrai, est-ce...). « Se » est un pronom personnel réfléchi : il se place devant un verbe et désigne la même personne que le sujet (il se lave). Tu le retrouves dans tous les verbes pronominaux à la 3e personne : se lever, se promener, se souvenir.

ASTUCE

Mets la phrase à la 1re personne : si « se » devient « me » (il se lave □ je me lave), écris « se ». Sinon, vérifie que tu peux dire « cela » ou « ce...-là » : écris « ce ».

EXEMPLES

- **Ce** matin, le chat **se** cache sous la couette.
- Elle **se** demande **ce** qu'elle va faire demain.

DANS LA DICTÉE

« **S'il** pouvait se casser une jambe ! »

3. * Futur ou conditionnel ?

Le futur exprime une action qui se réalisera à coup sûr : ses terminaisons sont -rai, -ras, -ra, -rons, -rez, -ront. Le conditionnel présent exprime une action soumise à une condition (« si » + imparfait), un souhait poli ou un futur vu depuis le passé : ses terminaisons sont -rais, -rais, -rait, -rions, -riez, -raient. Après « si » + présent, on emploie le futur ; après « si » + imparfait, on emploie le conditionnel.

ASTUCE

Remplace « je » par « nous » : si tu dis « nous chanterons », c'est le futur (-rai) ; si tu dis « nous chanterions », c'est le conditionnel (-rais).

EXEMPLES

- Demain, je **partirai** en vacances.
- Si j'avais des ailes, je **volerais** au-dessus des toits.